PRATICIENS DE SANTÉ PUBLIQUE

Vers la grève ?

Le SNPSP (Syndicat national des praticiens de santé publique) monte au créneau pour demander la satisfaction de sa plateforme de revendications. Le syndicat qui tiendra son conseil national le 11 avril prochain n'écarte pas l'option de la protestation pour faire aboutir ses revendications.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - Les praticiens de la santé publique estiment que leurs principales revendications n'ont toujours pas trouvé de solution.

Selon le docteur Lyes Merabet président du SNPSP «rien n'a été fait pour prendre en charge les revendications des praticiens de la santé publique, soulevées depuis plusieurs années». Dans une conférence de presse animée hier au siège du syndicat, Lyes Merabet est revenu sur trois principaux dossiers qu'il demande à satisfaire « d'urgence».

Il s'agit de l'application de l'instruction de Premier ministre N°968 du 16 septembre 2014 portant sur la promotion automatique pour le grade de praticien principal, l'alignement des chirurgiens-dentistes et des pharmaciens pour l'application

Lyès Merabet.

des démarches relatives à la mise en place de la classification des docteurs en médecine dentaire et en pharmacie dans la grille de salaire de la fonction publique ainsi que dans l'élaboration et le lancement des programmes de formation en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et l'organisation des concours et examens professionnels au profit des praticiens généralistes pour l'accès aux grades de praticiens principaux et en chef. A ce sujet, le docteur Merabet refuse que ce concours soit chapeauté par l'université. Selon lui, il s'agit d'un grade de progression d'une carrière professionnelle et non d'un examen scientifique.

Ces concours, dit-il, doivent se dérouler dans les centres relevant de la santé publique et non dans des universités. D'ailleurs, avertit le syndicaliste, ce concours, le premier du genre, sera «boycotté si la tutelle ne décide pas de corriger cette lacune».

Le président du SNPSP a rappelé que le conseil national du syndicat, resté ouvert depuis le mois de novembre dernier, se réunira le 11 avril prochain.

Le conseil qui examinera la situation, dit-il, devra décider des actions à prendre pour pousser les pouvoirs publics à prendre en charge sérieusement les revendications des praticiens de santé publique.

S. A.

AUTOMOBILE

Le marché de l'occasion sera organisé

L'importation de véhicules en Algérie sera soumise dès 2016 au régime des licences, indique le ministre du Commerce, Amara Benyounès, qui annonce que le marché de l'occasion sera «organisé».

Cherif Bennaceur - Alger (Le Soir) - «Le marché de l'automobile est en train de se stabiliser», assurait hier le ministre du Commerce au Palais des expositions (Pins-Maritimes) où se déroule la 18e édition du Salon international de l'automobile d'Alger depuis le 18 mars et jusqu'au 28 mars 2015.

Amara Benyounès qui a effectué une visite des pavillons des concessionnaires activant en Algérie, ayant commencé par le stand de Renault où était exposée la Renault Symbole de fabrication locale depuis novembre dernier, a estimé que «les choses se passent très bien» dans le domaine de la distribution. Certes, des problèmes, dont les retards de livraison et autres insuffisances de service, persistent, ce qu'Amara Benyounès considérera «inacceptable».

Toutefois, le ministre du Commerce estime que «les choses commencent à rentrer dans l'ordre», exprimant tacitement quant à l'engagement des concessionnaires automobiles. Et ce dans la mesure où un décret exécutif régissant l'activité de la vente automobile est en vigueur et qu'un cahier des charges afférent est en voie de finalisation au niveau du ministère de l'Industrie et des Mines et devrait comporter des dispositions plus efficaces en matière de sûreté et de sécurité des conducteurs. Mais aussi dans la mesure où «il est difficile, impensable d'arriver à retirer l'agrément à des concessionnaires automobiles», assure le ministre du Commerce, d'autant qu'un éventuel retrait risque de nuire à la réputation des marques. Il relève ainsi que ces opérateurs qui commercialisent des véhicules fabriqués ailleurs sont «contrôlés» par les constructeurs automobiles qu'ils représentent en Algérie.

Cependant, Amara Benyounès a considéré que le marché de l'automobile «coûte beaucoup à

Photo : NewPress

Benyounès préconise la rationalisation des importations de véhicules.

l'Algérie» en termes de transferts de devises. Ainsi, il observe que l'importation de véhicules a représenté en 2014 une facture de 5,2 milliards de dollars, pour un volume de plus de 400 000 véhicules. Certes, l'importation de véhicules en 2014 a été moindre que celle enregistrée l'année précédente où la facture avait atteint plus de 6 milliards de dollars, pour un volume de plus de 500 000 unités.

Une importation que le gouvernement entend cependant «rationaliser», assure Amara Benyounès, en collaboration avec l'Association des concessionnaires automobiles d'Algérie (AC2A), et sous l'égide des ministères des Finances, de l'Industrie et des Mines et du Commerce. «Nous allons procéder à la rationalisation des importations de véhicules», dira M. Benyounès.

Ainsi, il indiquera que le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a instruit les trois départements ministériels de mettre en place un groupe de travail en vue d'étudier ce dossier.

Déplorant le fait que l'Algérie soit devenue «une aire de stockage» pour certains véhicules qui ne sont pas parfois livrés à temps, Amara Benyounès affirmera que «le marché national ne pourra (continuer) d'être ouvert», voire d'être anarchique. En ce sens, le représentant de l'exécutif indiquera que dès l'adoption parlementaire du projet de loi régissant le commerce extérieur, dont la présentation est prévue en avril ou mai prochains, des licences d'importations seront instaurées. Ainsi, l'importation de véhicules en Algérie sera soumise dès la fin de l'année, au plus tard dès 2016 au régime des licences, observera le ministre du Commerce qui précise que son département dispose de données relatives au marché (taux et chiffres d'achats….).

Une mesure que le président de l'AC2A, Mourad Oulmi, réagissant en marge, approuvera sur le principe tout en considérant davantage pertinent d'«instaurer des quotas d'exportation», notamment pour les fabricants de pièces de rechange et autres investisseurs locaux qui importent et s'engagent à vendre à l'extérieur.

Par ailleurs, le ministre du Commerce indiquera que l'exécutif entend régir le marché de la reprise des véhicules d'occasion. Il faut «absolument organiser le marché de l'automobile», dira Amara Benyounès, évoquant une entente et une synergie d'efforts avec l'AC2A. Voire, un groupe de travail intersectoriel devra être impulsé en ce sens, le ministre du Commerce évoquant l'élaboration d'un décret relatif à ce type de distribution. Rappelons que la loi de finances 2015 autorise déjà la commercialisation par les concessionnaires de véhicules d'occasion avec paiement d'une taxe sur la valeur ajoutée (TVA) à la marge.

Notons également que les Algériens pourront à terme acquérir la Renault Symbole de fabrication locale en contractant un crédit bancaire à la consommation, précisera le ministre du Commerce.

Entérinée par la loi de finances 2015, la relance du crédit à la consommation ne pourra être cependant concrétisée qu'à l'issue de la promulgation d'un texte d'application et la détermination des biens et services éligibles, outre le lancement effectif de la nouvelle centrale des risques (d'impayés) des entreprises et ménages, annoncée pour le second semestre 2015 selon le gouverneur de la Banque centrale.

C. B.

LUTTE CONTRE LE TABAGISME

Les spécialistes prônent le sevrage précoce

Les Algériens se mettent à fumer très tôt. La moyenne d'âge du fumeur est passée de 15-20 ans à 12 ans et demi. Face à cette «amère réalité», les spécialistes plaident pour le sevrage.

Rym Nasri - Alger (Le Soir) - Le tabagisme est à l'origine de 30% des cancers en Algérie. Un taux qu'il faut pourtant prendre avec «beaucoup de précaution», préconise le professeur Messaoud Zitouni, coordonnateur au Comité national chargé du suivi de la lutte contre le cancer. Selon lui, ce taux doit être plus important.

«L'Algérie fait face au problème de tabagisme chez les jeunes qui commencent à fumer à l'âge de 12 ans et demi alors qu'avant, ils s'y mettaient à l'âge de 15 à 20 ans», a-t-il indiqué hier, lors du symposium portant sur le thème «Pour des centres ultramodernes de diagnostic, de radiothérapie, de suivi et d'évaluation des traitements oncologiques, réalisables en mois et non plus en années», tenu à Alger.

Pour lutter contre le tabagisme, l'un des facteurs de risque du cancer, il a plaidé pour le sevrage chez les jeunes.

L'intervenant a évoqué également l'amélioration du dépistage de certains cancers notamment le cancer du sein et les cancers gynécologiques chez la femme. «Il faut redynamiser le programme de dépistage du cancer du col de l'utérus», dit-il. Il déplore, en outre, l'absence de l'intersectorialité et de l'interdisciplinarité. «Nous sommes en retard sur les prises de décisions en équipe», souligne-t-il avant d'affirmer que

Photos : DR

Un facteur de risque du cancer.

«certes, il existe beaucoup d'initiatives mais aucun résultat n'est visible». Le Pr Zitouni a indiqué, par ailleurs, que la qualité et la sophistication du matériel et des machines sont certes importantes mais «il faut aussi prendre en compte la maintenance et la compétence du personnel manipulateur». S'agissant de l'orientation, de l'accompagnement et du suivi du patient, il a insisté sur la formation de médecins généralistes comme «coordinateurs au sein des centres anticancéreux».

Ry. N.